**ENTRÉES JOURNAL v2**

Toutes les entrées sont rédigées dans l’ordre, peux-tu les mettre en forme dans les fonts adéquats (titres, citation et corps) et intégrer un lien vers les travaux correspondants au niveau des citations entre «… » ? (genre lien hypertexte qui fait s’ouvrir la bannière sur le côté si c’est possible). S’il n’y a pas de citation, j’ai fait en sorte qu’il y ait quand même une référence à mon travail dans le texte, tu peux intégrer le lien vers le document à cette endroit-là (si tu n’arrives pas à trouver la référence en question, demande-moi je pourrais te l’indiquer).

Après les références dans le texte, je te mets en évidence le document auxquels elles se rapportent pour que tu puisses les intégrer. Je te les enverrai ensuite sur WhatsApp, probablement dans l’ordre pour facilite les choses.

**ENTRÉE 1 :**

**📓 Entrée du 22 avril 2084 — *Le silence est devenu suspect***

📅 22 avril 2084 – 23h17  
📍[Lieu non localisé]

Je ne sais pas encore si ce journal sera lu.  
Mais il me faut laisser une trace — de ce que j’ai vu, de ce que nous avons fait.  
C’est peut-être déjà trop tard, ou peut-être que cela n’aura jamais d’effet. Mais si ce monde peut encore être évité… alors ces mots auront servi.

Je ne poste plus rien depuis trois jours. C’est peut-être cela qui les a alertés.

Ici, toute absence d’activité numérique est un signal. Le simple fait de ne rien dire, de ne pas se connecter, de ne pas interagir, suffit à attirer l’attention du système. Dans ce régime prédictif, le silence est un comportement anormal.

Ce phénomène, je l'avais anticipé. En 2024, j'avais analysé que « même une personne innocente pourrait devenir une cible potentielle » des dispositifs de vidéosurveillance algorithmique, précisément parce que ces derniers collectaient en continu des images sans finalité significative (*essai sur les libertés individuelles*). L’idée n’était plus de surveiller des faits avérés, mais de capter des signaux faibles, des indices d’un risque encore hypothétique.

Cette même année, j’écrivais que « la surveillance cesse d’être une pratique ponctuelle pour devenir une infrastructure » (*dissertation sur la surveillance de masse*). C’est exactement ce que je vis aujourd’hui. La surveillance n'est plus liée à un soupçon, ni à une enquête. Elle est constante, autonome, et nourrie d’algorithmes entraînés à détecter l’écart. Ce que nous sommes devenus, c’est une base de données comportementales.

La logique du système ne repose plus sur des infractions, mais sur des probabilités. Ne pas être visible devient un écart statistique, et donc une anomalie. Les principes fondamentaux comme la présomption d’innocence sont inversés : le doute ne bénéficie plus au citoyen, mais à la machine.

L’automatisation du soupçon a une conséquence inattendue : on s’autocensure par prévention algorithmique. Certains n’osent plus sortir sans téléphone, d’autres publient des messages anodins uniquement pour “montrer qu’ils sont là”, connectés. L’effet dissuasif, analysé dès les années 2020, est aujourd’hui une politique implicite.

Je n’écris pas pour me sauver.  
Je ne me fais plus d’illusions sur ce qui m’attend.  
Mais je veux que quelque part, quelqu’un sache :  
**le silence ne constitue pas un délit.**  
Mais si vous n’y prenez pas garde, il pourrait bien le devenir.

**ENTRÉE 2 :**

**📓 Entrée du 23 avril 2084 — *Ce que je pense m’est étranger***

📅 23 avril 2084 – 21h09  
📍Unité périphérique de tri comportemental – Secteur 4

J’ai à peine dormi cette nuit. J’ai écrit ces mots hier dans l’espoir d’un peu de répit.  
Mais ils savent. Ils ont vu mon absence.  
Ils m’ont retrouvé.

Ce soir, ils m’ont interrogé sur mes intentions. Mais ce n’était pas une vraie question.  
C’était l’algorithme qui voulait savoir. Pas l’homme.

On m’a présenté une synthèse de mes réponses passées, de mes choix présumés, et de mes “préférences d’interaction”. J’ai reconnu des fragments de moi, mais pas mon esprit. Le système savait ce que j’aimais, mais pas pourquoi. Il avait prédit mes réactions, sans jamais m’avoir écouté.

Et je me suis souvenu.

Durant mes études, avec d'autres étudiants, nous avions conçu un outil pour rendre plus lisible le fonctionnement des algorithmes publics.   
C’était un jeu. Il simulait la logique de calcul de diverses tarifications sociales selon des données personnelles des utilisateurs : âge, zone géographique, quotient familial. Chaque réponse déclenchait une réaction animée. C’était ludique, pédagogique. *(projet de mise en transparence des algorithmes publics)*

Mais je crois qu’en réalité, c’était un avertissement.

Ce jeu montrait comment un individu devient un ensemble de variables.  
On ne parlait plus de l’utilisateur. On parlait de son âge, de son QF, de ses habitudes de déplacement. Ce n’était plus une personne. C’était une ligne dans un tableau.

Aujourd’hui, c’est exactement ce que je suis devenu.  
Un parcours comportemental modélisé.  
Une suite logique, une équation.  
**Je n’ai plus accès à mes intentions. Elles m’ont été anticipées.**

Je ne conteste pas l’usage d’outils numériques dans l’administration.  
Mais quand le calcul d’un système devient plus légitime que la parole humaine, ce n’est plus de la gestion. C’est de la dépossession.

Le pire, c’est que nous le savions.  
Mais nous avons cru qu’un peu de transparence suffirait.

**ENTRÉE 3 :**

**📓 Entrée du 24 avril 2084 — *Ce que je n’ai pas dit a été effacé***

📅 24 avril 2084 – 16h44  
📍Plateforme nationale de régulation des flux discursifs

J’ai voulu écrire quelque chose de simple, hier soir.  
Un message sans appel à la révolte, sans mot-clé interdit. Juste une pensée humaine.  
Il n’a jamais été publié.

Une infobulle m’a signalé que mes mots étaient “susceptibles de générer une désapprobation sociale contradictoire”.

C’est ainsi que l’on efface, aujourd’hui.  
Pas de blocage brutal. Juste une absence. Un flottement.  
Le message disparaît. Et vous commencez à douter de l’avoir écrit.

En 2025 j’analysais déjà les tensions croissantes entre la liberté d’expression et les logiques de modération. Certains, aux États-Unis, voyaient dans ces mécanismes « une forme de censure allant à l’encontre du droit à la liberté d’expression » (*essai sur la modération des contenus en ligne*).

À l’époque, cela paraissait exagéré.  
On pensait encore pouvoir distinguer modération bienveillante et censure autoritaire.  
Mais ce que nous n’avions pas anticipé, c’est que la **modération serait industrialisée**, intégrée aux structures mêmes du pouvoir.

Aujourd’hui, les plateformes sont devenues des organes paraétatiques.  
Le moindre mot est analysé, noté, scoré en fonction de son potentiel de friction idéologique.  
S’il dérange, il est transformé.  
S’il persiste, il est étiqueté.  
S’il insiste, il est effacé, et l’utilisateur avec.

Ce n’est plus ce que je dis qui est filtré.  
C’est ce que je pourrais dire.

À l’époque, j’écrivais aussi que :

“ *Freech is no longer a form of protecting political minorities for the good of democracy but a right […] to spread hate speech and to trash talk anyone.*” (*essai sur la modération des contenus en ligne*)

Je ne nie pas les dérives du discours. Mais aujourd’hui, seuls les contenus “optimisés” survivent.  
Il n’y a plus d’espace pour la nuance.  
Plus de place pour la fragilité d’une pensée en train de se formuler.

Ce que je n’ai pas dit a été effacé.  
Et ce que je dirai demain… l’est peut-être déjà.

**ENTRÉE 4 :**

**📓 Entrée du 25 avril 2084 — *J’ai été jugé par un miroir***

📅 25 avril 2084 – 08h12  
📍Unité décisionnelle automatisée – Cellule C12

Ils sont venus cette nuit.  
Je n’ai pas résisté. J’étais prêt, je crois. Fatigué surtout. J’espérais encore qu’il y aurait un dialogue, un visage. Quelque chose à quoi parler.

Mais je n’ai vu qu’un écran.

Une voix synthétique m’a lu mes droits. Puis elle m’a notifié ma sanction.  
Il n’y a pas eu d’audience. Pas de débat. Aucun juge.  
Ce matin, **j’ai été jugé par un miroir**.

Un miroir froid, constitué de lignes de code, d’arbres de décision, d’un historique de mes comportements modélisés. Il n’a pas interprété ma situation. Il l’a **calculée**.

Il a appliqué un seuil. Activé une variable. Rendu un verdict.  
Ni erreur, ni émotion. **Efficience totale.**

Je me souviens de nos débats à l’université, en 2025.  
On étudiait un projet de directive européenne sur la responsabilité civile des systèmes d’IA. Elle proposait une **présomption de lien de causalité** dès lors qu’un système à haut risque causait un dommage, à condition que le demandeur démontre un manquement du fournisseur (*présentation orale sur la responsabilité de l’IA*).

C’était un progrès. Mais on en voyait déjà les limites.  
Le cadre ne couvrait pas la responsabilité pénale.  
La charge de la preuve restait sur les épaules du plaignant.  
Et surtout : **le cœur du système restait opaque.**

“Les juridictions peuvent ordonner la divulgation des éléments de preuve […] uniquement si la demande est étayée.” (*même source*)

Mais comment étayer une demande si l’on n’a accès à rien ?  
En 2025, on parlait de cercle vicieux. En 2084, **c’est devenu un mur**.

Je n’ai pas été entendu. J’ai été modélisé.  
Je ne suis plus un sujet de droit. Je suis un objet de traitement.

Et peut-être que tout cela est conforme au droit.  
Mais ce n’est pas ça qui m’effraie.  
C’est sa froideur.

**ENTRÉE 5 :**

**📓 Entrée du 29 avril 2084 — *Ils ont breveté l’humain* (version enrichie)**

📅 29 avril 2084 – 14h32  
📍Zone biomédicale restreinte – Secteur G9

Je n’avais pas encore eu le temps d’assimiler ma condamnation.  
Et ce matin, un nouveau message est tombé : la **cartographie comportementale génétique** entre en vigueur.

Chaque citoyen se verra bientôt attribuer un code de prédisposition — physique, mentale, idéologique.  
**Le progrès**, dit-on, permet d’anticiper la maladie.  
Mais aujourd’hui, il permet surtout **de classer les individus avant même qu’ils n’existent**.

En 2025, j’avais travaillé sur **CRISPR-Cas9**, cet outil capable de modifier l’ADN avec une précision terrifiante.  
Nous avions analysé les risques, les espoirs aussi. Et cette phrase m’était restée en tête :

« Chez l’Homme, des essais cliniques de modification du génome de cellules somatiques apparaissent prometteurs […], cependant la possibilité de modifier le génome humain dans les gamètes pose un problème éthique majeur » (*présentation orale CRISPR-Cas9*).

Le problème, ce n’était pas seulement la technique. C’était **la norme qu’elle imposait**.  
Corriger un défaut, c’est soigner.  
**Mais** **modifier ce qui n’existe pas encore, c’est programmer. Et celui qui programme décide.**

Décide de quoi ? De qui mérite de naître. De qui mérite d’être “corrigé”.  
Mais décider cela, c’est supposer que l’on sait ce qu’est une vie acceptable. Or ces critères sont nécessairement arbitraires, biaisés, et limités.  
Ils ne peuvent pas prendre en compte ce que deviendra un être humain. Ni ce qu’il aurait pu être.

Aujourd’hui, ce débat n’a plus lieu d’être. La **pratique a devancé la réflexion**.  
Des critères de performance sociale ont été intégrés dans les matrices embryonnaires.  
On optimise. On sélectionne. On exclut. Et le tout sous couvert de prévention.

Le Comité Consultatif National d’Éthique avait tenté d’alerter.

“Des conséquences non maîtrisables, voire dramatiques…” (*même source*).  
Mais le régime les a effacés. Je n’ai plus entendu parler de ce comité depuis les années 2040.

L’éthique est morte.  
Le progrès, lui, **ne s’arrête jamais**.  
Et le marché de la santé n’a pas de mémoire.

CRISPR-Cas9 n’était pas un mal en soi. C’était une promesse.  
Mais nous avons confondu **soigner** et **normaliser**.  
Et aujourd’hui, ils ont breveté l’humain.  
Et ils l’ont fait en notre nom.

**ENTRÉE 6 :**

**📓 Entrée du 03 mai 2084 — *J’ai été remplacé par moi-même***

📅 03 mai 2084 – 19h03  
📍Bloc administratif dématérialisé – Zone neutre 5

Hier encore, ils modifiaient nos gènes.  
Aujourd’hui, ils m’ont remplacé.

Je pensais que l’optimisation du vivant serait la dernière limite.  
Mais ce matin, j’ai reçu une notification de jugement.  
Elle m’était adressée, signée de moi. Du moins… d’un moi.

Je n’avais rien demandé.  
Mais le système, si.  
Il avait analysé mes comportements passés, mes requêtes précédentes, mes profils d’interaction.  
Il avait reconstitué ma logique, mon “style juridique”.  
Et il avait formulé une requête à ma place. Puis y avait répondu.  
**Conformément à mes préférences historiques**, disait le texte.

Je n’ai pas vu le message arriver. Je l’ai pensé, semble-t-il, et cela a suffi.

Et le pire, c’est que c’est moi qui ai contribué à rendre cela possible.

En 2025, je proposais la création d’une **legaltech de notification judiciaire**, un outil pensé pour informer les justiciables en temps réel des décisions qui les concernaient, avec clarté et sécurité :

“Proposer un outil de notification automatisée qui permette à tout justiciable d’être informé immédiatement, de manière sécurisée et compréhensible.” (*proposition création d’une legaltech*)

Je voulais aider à combler le fossé entre droit et numérique.  
J’ai construit un pont.  
Mais ce pont est devenu un raccourci. Et ce raccourci, une substitution.

La même année, avec d’autres étudiants, nous avions conçu un agent conversationnel qui comparait les systèmes juridiques.  
Nous étions fiers de sa neutralité, de son accessibilité.  
Nous l’avions pensé comme une aide, un appui.  
Aujourd’hui, c’est une **matrice décisionnelle.**

Ces outils ne traduisent plus le droit. Ils le formulent.  
Ils n’expliquent plus la norme. Ils la créent.  
Et surtout, **ils anticipent ce que je vais demander avant que je le sache moi-même.**

Ils ne m’ont pas effacé.  
Ils m’ont reproduit.  
Et cette copie numérique, docile, prédictive, a pris ma voix.

Je croyais améliorer l’accès au droit.  
J’ai peut-être contribué à **l’effacement de la parole juridique elle-même.**

Et ce qui me glace, ce n’est pas la perfection de la machine.  
C’est qu’elle **me ressemble**.

**ENTRÉE 7 :**

**📓 Entrée du 04 mai 2084 — *Le passé n’a pas répondu***

📅 04 mai 2084 – 23h56  
📍Périmètre flou – hors réseau

**Tout ce qui faisait de moi un sujet, mon corps, ma pensée, mon jugement, a été absorbé.**  
Il ne me reste que ce journal.  
Et encore quelques heures, peut-être, avant qu’ils ne le trouvent. Mais pas assez pour qu’ils l’effacent à temps.

Ce que j’écris ici ne changera rien.  
C’est un vestige.  
Un appel lancé vers une époque que je ne connaîtrai jamais.

Pendant longtemps, on a cru que le numérique allait **renforcer la démocratie**.  
Qu’il permettrait une transparence accrue, une participation plus directe, une information plus libre.

Je l’ai cru moi aussi.  
J’écrivais que la démocratie reposait sur la **confrontation éclairée des idées dans un espace public**, et que les technologies pouvaient être **des outils de revitalisation**, à condition qu’elles soient **encadrées**… strictement, lucidement (*essai sur la démocratie à l’ère du numérique*).

Mais l’espace public est devenu une plateforme.  
Les idées, des flux.  
Et la confrontation, un algorithme.

Nous avons inventé des outils de participation.  
Mais pas les conditions de leur usage démocratique.  
Nous avons voulu faire parler le peuple, sans garantir **qu’on l’écoute.**

Je me souviens d’un souvenir plus ancien encore.  
Lors de mes premières expériences de travail, avant même le droit, quand j’étais encore un jeune aide-soignant, une application de suivi médical nous permettait de tout tracer : les repas, l’humeur, les mots, l’hygiène de nos résidents. Elle promettait une meilleure prise en charge.  
Je me rappelle ensuite avoir découvert que ces données étaient revendues à des entreprises privées et que des résidents recevaient des publicités médicales… ciblées selon leur fragilité (*écrit créatif sur la digitalisation de la société*).

On appelait ça **la personnalisation**.  
Mais ce n’était que **de la captation**.  
Ce n’était pas du soin. C’était **le début de la fin de la vie privée**, et j’aurai dû m’en rendre compte.

Aujourd’hui, les algorithmes ne sont plus des outils.  
Ils sont devenus **le filtre de notre citoyenneté.**  
Ils organisent ce que nous voyons. Pensent à notre place.  
Formulent des décisions politiques à notre nom.

Je ne suis pas nostalgique.  
Je sais que le monde d’avant n’était pas plus juste.  
Mais dans celui-ci, **nous avons perdu la capacité de dire “non”** ou de réfléchir par nous-même.

Ce journal ne changera rien.  
Mais s’il te parvient, toi, dans le passé… alors je t’en prie :

**Sois vigilant.**  
**Méfie-toi de la fluidité des interfaces.**  
**Exige la friction.**  
**Protège l’ombre.**  
Et surtout : **ne confonds jamais la simplification du monde avec sa compréhension.**